



Guide de terrain

Les principales espèces exotiques envahissantes du Marais poitevin - Flore & Faune -



I.I.B.S.N.



Ensemble, développons un territoire exceptionnel

Ce guide est une adaptation de celui réalisé en 2010 par l'Institution d'Aménagement de la Vilaine.
Il a été adapté en 2011 par l'IIBSN aux espèces végétales rencontrées sur le Bassin de la Sèvre Niortaise.

En 2012, il est complété par de nouvelles espèces végétales et par des espèces animales et étendu au territoire du Marais poitevin.

Réalisation et adaptations

Benjamin BOTTNER
(Institution d'Aménagement de la Vilaine)
Nicolas PIPET
(Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise)
Xavier BARON
(Parc interrégional du Marais poitevin)

Photographies:

Marie DUCLOSSON, Benjamin BOTTNER, Nicolas PIPET, Michel BRAMARD, Jean-Paul CROS, Jean LEBAIL, Aurélien CAILLON, Sébastien PALIER, équipes de Réserve Naturelle Baie de l'Aiguillon (RNBA), Forum des Marais Atlantiques (FMA), Fédération Départementale des Pêcheurs de Vendée, Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée, Parc interrégional du Marais poitevin (PIMP).

Illustrations:

Benjamin BOTTNER (Institution Aménagement de la Vilaine)
Stéphanie HUDIN (Fédération Conservatoires Espaces Naturels)
Yann LE DIMEET

Contributions scientifiques et relectures (espèces végétales) :

AGROCAMPUS OUEST – INRA (Jacques HAURY)
IRSTEA (Alain DUTARTRE)
CBNSA, CBN Brest et RNBA

Ce guide est réalisé, dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin, par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) et le Parc interrégional du Marais poitevin (PIMP).

Il rassemble les principales Espèces Exotiques Envahissantes de la flore et de la faune présentes dans le Marais poitevin.

L'identification de chaque espèce est détaillée ainsi que des informations sur la biologie ou encore les moyens de contrôle.

Ce livret est destiné à tous les opérateurs techniques, institutionnels et les usagers qui œuvrent dans la gestion du Marais. Il est distribué gratuitement et est téléchargeable sur le site de l'Observatoire :

<http://biodiversite.parc-marais-poitevin.fr/-Pole-Especies-allochtones-invasives-.html>

Définition d'une « espèce exotique envahissante » ou « invasive »

*Espèce introduite dans un milieu **qui n'est pas son aire de répartition naturelle** et qui a des **impacts négatifs** (écologiques, économiques, sanitaires, nuisances d'usages,...).*

Sommaire

Page

Partie I : Les plantes aquatiques

<i>Azolla filiculoides</i> – Azolla fausse fougère	07/08
<i>Egeria densa</i> – Egérie dense	09/10
<i>Elodea canadensis</i> – Elodée du Canada	11/12
<i>Elodea nuttallii</i> – Elodée de Nuttall	13/14
<i>Lagarosiphon major</i> – Grand lagarosiphon	15/16
<i>Ludwigia grandiflora</i> – Jussie à grande fleur ...	17/18
<i>Ludwigia peploïdes</i> – Jussie faux-pourpier	19/20
<i>Myriophyllum aquaticum</i> – Myriophylle du Brésil	21/22

Partie II : Les plantes terrestres

<i>Cortaderia selloana</i> – Herbe de la Pampa.....	25/26
<i>Reynoutria</i> sp. – Renouées asiatiques.....	27/28
<i>Baccharis halimifolia</i> – Sénéçon en arbre.....	29/30
<i>Spartina anglica</i> – Spartine anglaise.....	31/32

Partie III : Les espèces animales

<i>Myocastor coypus</i> – Ragondin.....	35/36
<i>Ondatra zibethicus</i> – Rat musqué.....	35/36
<i>Orconectes limosus</i> – Ecrevisse américaine...	37/38
<i>Procambarus clarkii</i> – Ecrevisse de Louisiane	37/38
<i>Ameiurus melas</i> – Poisson chat.....	39/40
<i>Lepomis gibbosus</i> – Perche arc en ciel.....	41/42
<i>Trachemys scripta elegans</i> – Tortue de Floride	43/44
<i>Dreissena polymorpha</i> – Moule zébrée.....	45/46
<i>Corbicula</i> sp – Corbicules.....	45/46
<i>Crepidula fornicata</i> – crépidule commune.....	47/48
<i>Vespa velutina</i> – Frelon asiatique.....	49/50

Pictogrammes des plantes aquatiques et terrestres



Appareil végétatif : tige, feuilles, caractères généraux.



Floraison : couleur, forme, spécificité.



Appareil racinaire : forme, enracinement, spécificité.



Reproduction : fruit et mode de reproduction principal.



Panneau Danger : confusion possible avec d'autres plantes, notes complémentaires...

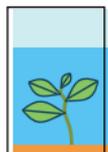


Bien représentée



Localisée

Caractères de développement de la plante



Hydrophyte
entièrement
aquatique
(ex: élodée)



Amphiphyte
plante
semi-aquatique
(ex: jussie)



Hydrophyte
flottante non
enracinée
(ex: azolla)



Géophyte
plante à
rhizome
(ex: renouée)



Annuelle
Plante à
graine
(ex: balsamine)

4

Calendrier de croissance :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
	M	Repos végétatif			M	Croissance			M	Floraison	

Cet ouvrage donne les principaux caractères des espèces, le recours à une flore spécifique peut s'avérer nécessaire.

Espèces exotiques aquatiques : Ce qu'il ne faut pas faire



**ACHETER ou
CUEILLIR**



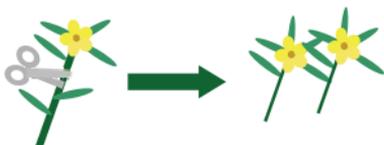
INTRODUIRE

ces plantes dans les plans
d'eau, rivières...



FRACTIONNER LES HERBIERS

(passage de bateaux, lignes de pêche...)



IMPROVISER L'ARRACHAGE

Des précautions techniques sont nécessaires



APPLIQUER UN HERBICIDE

Interdiction en zone humide, dans ou proche
d'un cours d'eau, d'un fossé...



Partie 1 : Les plantes aquatiques

Nuisances/impacts/dommages :

- fonctionnement des écosystèmes,
- qualité des milieux aquatiques,
 - biodiversité,
 - usages et activités,
 - vie halieutique,
- fonctionnement hydraulique,
 - économie

J F M A M J J A S O N D

Azolla filiculoides

L



© B. BOTTNER - IAV



© N. PIPET - IIBSN

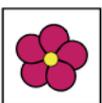
Azolle fausse fougère

Azollacées



Une des rares fougères aquatiques, cette petite plante flottante (de l'ordre du centimètre) est ramifiée. Ses feuilles sont imbriquées les unes dans les autres comme des écailles ; vertes en début de développement, elles rougissent quand les plantes sont matures.

Sa propagation se déroule essentiellement par fragmentation. La plante peut doubler son poids en 3 à 5 jours.



Absence de fleur. Reproduction à l'aide de spores mâles et femelles présents sur un même individu. La fécondation est aquatique.

8



Système racinaire épars.



Confusion possible avec les lentilles d'eau avec lesquelles elle peut être en mélange mais les feuilles sont très différentes des frondes des lentilles d'eau.

J

F

M

A

M

J

J

A

S

O

N

D

L

Egeria densa

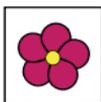
Egérie dense

Hydrocharitacées



Plante vivace, toujours immergée. La tige est très cassante, mais peut atteindre 3 m de long. Les feuilles sont verticillées par (3)-4-(5), de 1 à 3 cm de long et 5 mm de large. Très légèrement dentelées. Plus forte densité de feuilles en partie haute.

La reproduction végétative par fragment de tiges facilite sa propagation.



Fleurs blanches (Ø 18-25mm) à 3 pétales.



Système racinaire très fin qui pénètre dans le sédiment. Des racines adventives sont produites au niveau des nœuds de la tige.



Détail des feuilles et de la fleur



Ne pas confondre avec les élodées (*Elodea*) qui ont les feuilles plus petites et généralement verticillées par 3.

J F M A M J J A S O N D

Elodea canadensis

L



Elodée du Canada

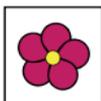
Hydrocharitacées



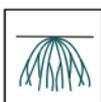
Plante vivace, toujours immergée. Les tiges (0,2 à 1 m), fragiles, se fragmentent aisément et portent de nombreuses ramifications. Les feuilles sont planes, ovales, finement dentelées et généralement verticillées par 3.

Forte densité de feuilles en partie terminale des tiges.

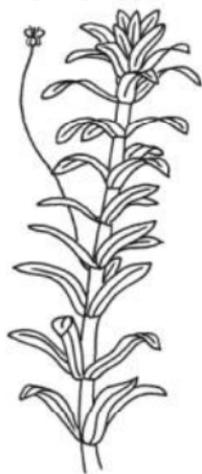
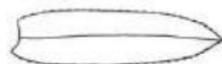
La reproduction végétative par fragment de tiges facilite sa propagation.



Petite fleur rosée, quasiment transparente (\varnothing 5mm), à 3 pétales, dépassant juste de la surface de l'eau. Elles sont toutes femelles.



Système racinaire très fin à enracinement superficiel. Des racines adventives poussent au niveau des nœuds.



Détail de la tige et d'une feuille



Ne pas confondre avec l'égérie dense (feuilles plus grandes, Souvent verticillées par 4) ou avec l'élodée de Nuttall (feuilles plus longues, arquées et/ou tirebouchonnées).

J F M A M J J A S O N D

Elodea nuttallii

L

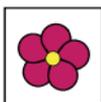


Elodée de Nuttall

Hydrocharitacées



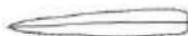
Plante vivace, toujours immergée. Tige de 0,2 à 1 m, fragile, se fragmentant aisément. Tige portant de nombreuses ramifications. Les feuilles sont le plus souvent verticillées par 3, filiformes (6-35 mm de long), souples, aiguës et souvent arquées ou tire-bouchonnées. Plus forte densité de feuilles en partie terminale. La reproduction végétative par fragment de tiges facilite sa propagation.



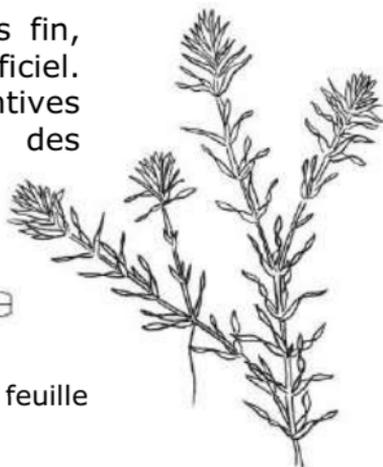
Petite fleur rosée, quasiment transparente (\varnothing 5mm), à 3 pétales, dépassant juste de la surface de l'eau.



Système racinaire très fin, enracinement superficiel. Des racines adventives poussent au niveau des nœuds.



Détail de la tige et d'une feuille

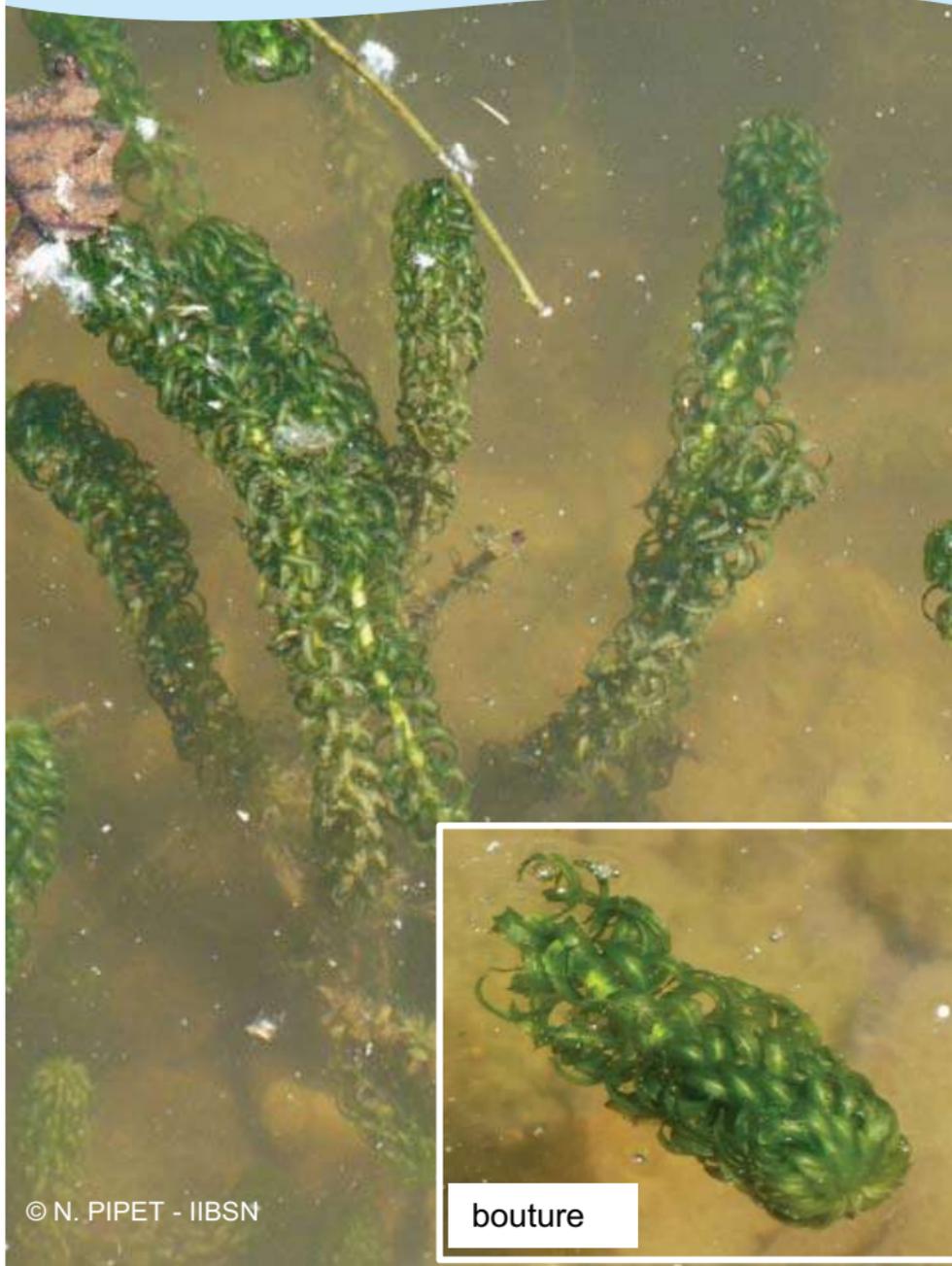


Ne pas confondre avec l'Egérie dense qui a les feuilles verticillées par 4-5 ou avec l'Elodée du Canada dont les feuilles sont planes, plus petites, ovales et finement dentelées.

J F M A M J J A S O N D

Lagarosiphon major

L



© N. PIPET - IIBSN

bouture

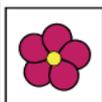
Grand lagarosiphon

Hydrocharitacées



Plante vivace, toujours immergée. Pouvant atteindre jusqu'à 6 m de long, elle comporte de nombreuses ramifications, tous les 10 à 12 nœuds. Les feuilles sont étroites (6 - 30 mm de long), très recourbées vers l'arrière, disposées de manière alternée en spirale. L'extrémité comporte un ensemble de feuilles denses formant un plumeau.

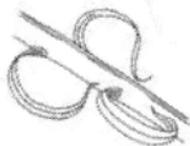
La reproduction végétative par fragment de tiges facilite sa propagation.



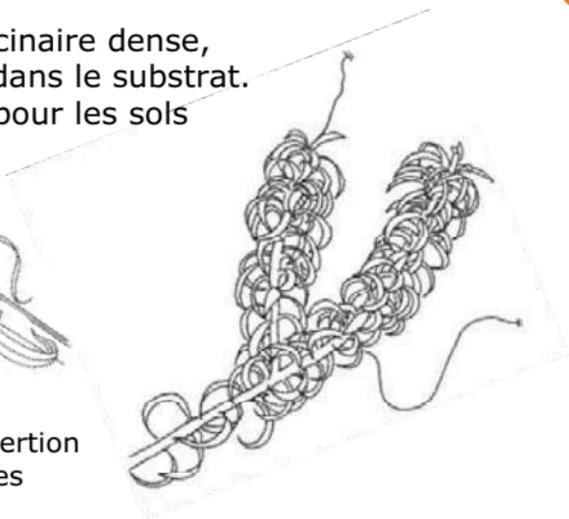
Petites fleurs blanches (3 x 5 mm) à la surface de l'eau, très peu visibles. En France, il n'existe que des pieds femelles.



Système racinaire dense, bien ancré dans le substrat. Préférence pour les sols vaseux.



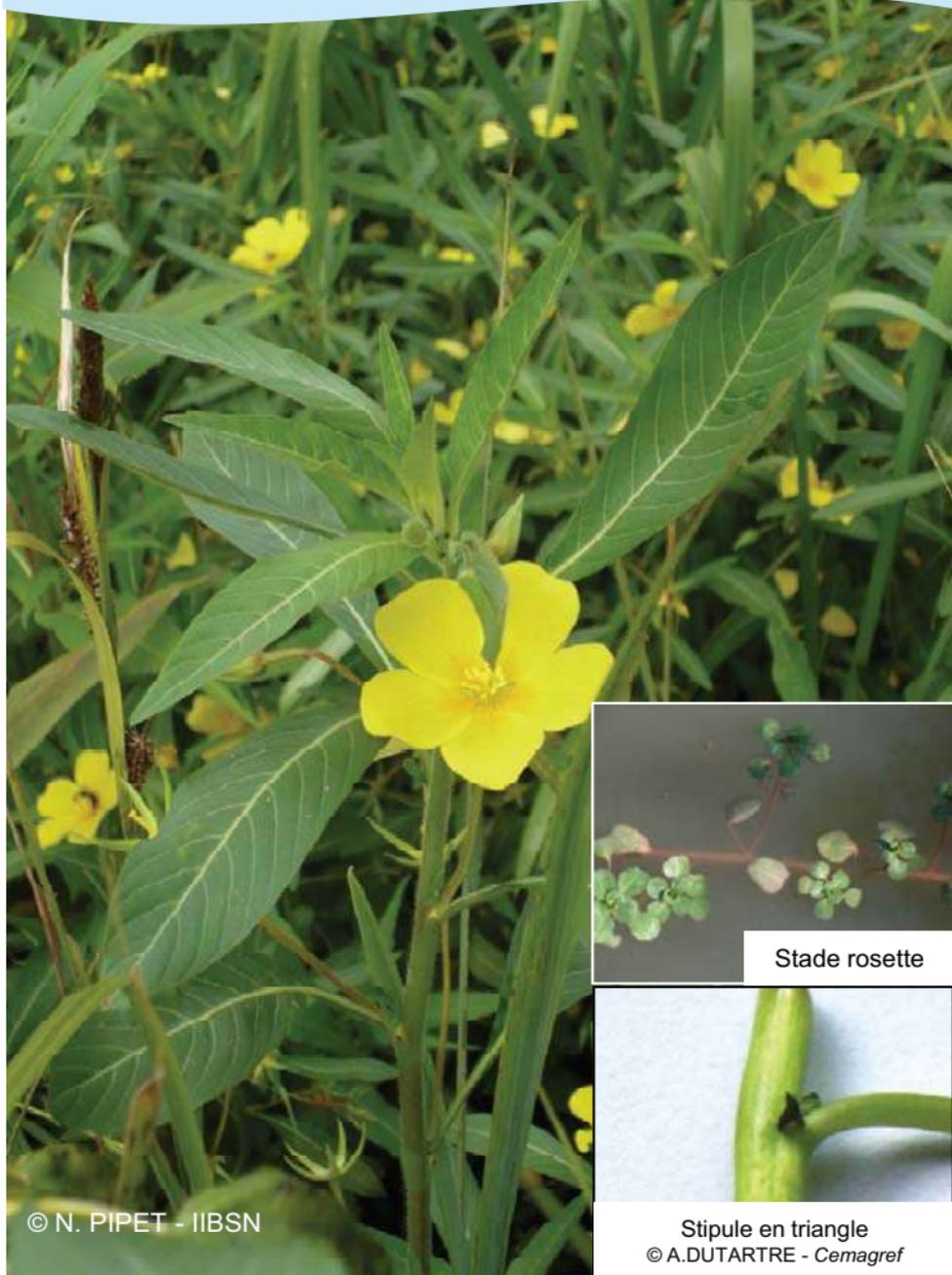
Détail de l'insertion
des feuilles



J F M A M J J A S O N D

Ludwigia grandiflora

P



Stade rosette



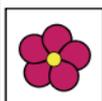
Stipule en triangle
© A.DUTARTRE - Cemagref

Jussie à grandes fleurs

Onagracées



Plante fixée, amphibie. La tige est noueuse, rigide mais cassante. Elle peut atteindre 6 m de long avec de nombreuses ramifications. Disposées en rosette flottante en début de développement, les feuilles alternes sont ensuite portées par une tige émergeant jusqu'à 80 cm. Les feuilles sont allongées, plus ou moins velues, à pétiole réduit. Les stipules sont réduites, triangulaires, aiguës et de couleur noire.



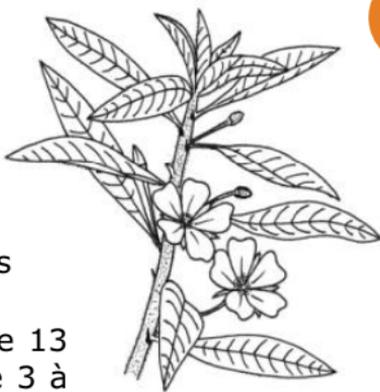
Fleurs jaunes vif (Ø 4-5cm) à 5 à 6 pétales recouvrant.



Deux types de racines coexistent. Les unes servent d'ancrage et d'organe d'absorption; les autres, blanches et aérifères, servent à la flottaison et à l'alimentation en air des tiges.



Capsules rouge-noir, de 13 à 25 mm de long et de 3 à 4 mm de large. Sous certaines conditions, les graines peuvent germer.



Peut être confondue avec *L. peploïdes*.

L'arrêté du 2 mai 2007 interdit la commercialisation, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel de *L. grandiflora* et de *L. peploïdes*.

J F M A M J J A S O N D

P

Ludwigia peploides



© N. PIPET - IIBSN



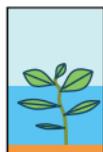
Stipule arrondie
© A.DUTARTRE - Cemagref



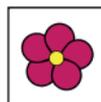
Stade rosette

Jussie faux pourpier

Onagracées



Plante fixée, amphibie. La tige est noueuse, rigide mais cassante, souvent colorée de rouge. Elle peut atteindre 6 m de long. Disposées en rosettes flottantes en début de développement, les feuilles alternes sont ensuite portées par une tige émergeant jusqu'à 80 cm. Les feuilles sont ovales allongées, glabres, et pétiolées. Les stipules, brun jaunâtre, sont réduites, arrondies et poisseuses.



Fleurs jaune vif (Ø 3-4 cm) à 5 pétales disjoints.



Présence de nombreuses racines ancrées dans le substrat. Racines aérifères rares, contrairement à *L. grandiflora*.



Capsules rouge-noir, de 13 à 25 mm de long et de 3 à 4 mm de large. Les graines sont viables dans certaines conditions.



20



Confusion possible avec *L. grandiflora*. Cette dernière se différencie par une pilosité abondante, des fleurs à 5 ou 6 pétales recouvrant et des stipules triangulaires et aigues.

J F M A M J J A S O N D

L

Myriophyllum aquaticum

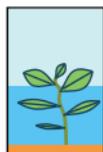


© N. PIPET - IIBSN

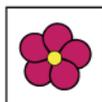


Myriophylle du Brésil

Haloragacées



Plante fixée, amphibie. La tige peut atteindre jusqu'à 3 ou 4 m de long et 5 mm de diamètre, elle est semi-rigide. L'extrémité des tiges est fréquemment émergée, jusqu'à 40 cm. Les feuilles sont vert clair, verticillées par 4 ou 6, rigides et pennées, pouvant dépasser 3 cm de long.



Très petite inflorescence blanche à l'aisselle des feuilles. Il n'existe que des pieds femelles.



Système racinaire ancré dans le substrat. Présence de racines adventives.



Détail de la tige et d'une feuille



Peut être confondu avec les espèces indigènes de myriophylle en phase immergée. Il se différencie par le diamètre important de sa tige. Confusion possible avec l'Hottonie des marais qui possède des feuilles plus grandes.



Partie 2:

Les plantes terrestres

Nuisances/impacts/dommages :

- fonctionnement des écosystèmes,
- qualité des milieux terrestres
 - biodiversité,
- usages et activités,
 - paysage,
 - économie

Espèces exotiques terrestres

Ce qu'il ne faut pas faire

ACHETER ou
CUEILLIR



INTRODUIRE ou
DEPLACER ces plantes
dans les jardins, les milieux
naturels...



FRACTIONNER LES MASSIFS
pour l'accès, l'entretien mécanique des berges
(faucheuse, gyrobroyeur, débroussailluse...)



IMPROVISER L'ARRACHAGE
Des précautions techniques sont nécessaires



APPLIQUER UN HERBICIDE
Interdiction en zone humide, dans ou proche
d'un cours d'eau, d'un fossé...

J F M A M J J A S O N D

Cortaderia selloana

L

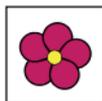


Herbe de la Pampa

Poacées



Plante herbacée vivace formant des touffes pouvant atteindre 3 à 4 m de haut. Les feuilles sont linéaires et fines, retombantes et à bords coupants.



Fleurs blanches regroupées en un épis blanc porté par des tiges creuses et cylindriques.



Les fruits secs sont plumeux et dispersés par le vent sur de grandes distances. La reproduction est uniquement sexuée.



Système racinaire puissant formant une souche. Très difficile à arracher à l'âge adulte.

Vue générale



© S. HUDIN

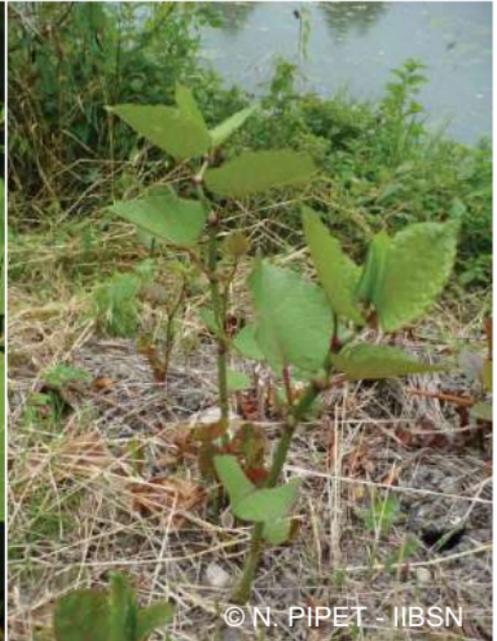


Ne peut être confondue à l'âge adulte en raison de sa taille et de ses inflorescences. Les jeunes pieds peuvent se confondre avec les carex ou le Roseau commun.

J F M A M J J A S O N D

Reynoutria sp.

P

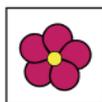


Renouées asiatiques

Polygonacées



Plantes herbacées vivaces. Tiges creuses, noueuses et tachetées de rouge, généralement de 1 à 4 m de haut. Les feuilles alternes sont entières, en forme de triangle ou de cœur et de 10 à 40 cm de long selon l'espèce.



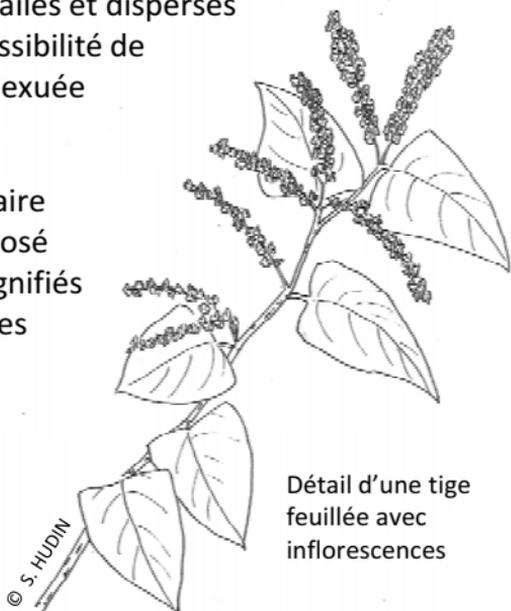
Petites fleurs blanchâtres, verdâtres ou rougeâtres, réunies en grappes.



Les fruits sont ailés et dispersés par le vent. Possibilité de reproduction sexuée selon l'espèce.



Système racinaire puissant composé de rhizomes lignifiés offrant de fortes possibilités de bouturage.



Détail d'une tige feuillée avec inflorescences



La différenciation des différentes espèces n'est pas aisée. Le caractère le plus rigoureux est la pilosité des parties inférieures des feuilles (limbe et pétiole).

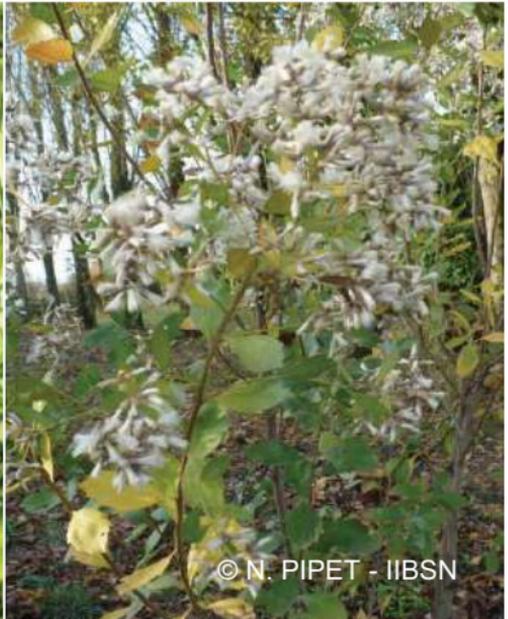
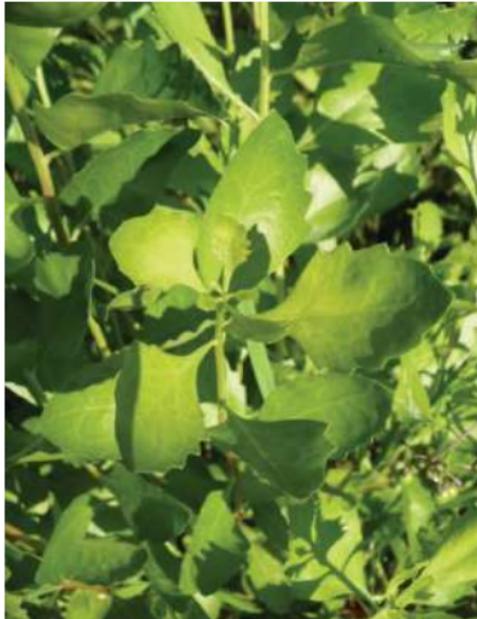
J F M A M J J A S O N D

Baccharis halimifolia

L



© FMA



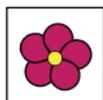
© N. PIPET - IIBSN

Séneçon en arbre

Astéracées



Arbuste ligneux vivace pouvant atteindre 5 m de haut. Feuillage printanier abondant d'un vert jaunâtre, plus pâle en dessous. Feuilles alternes, losangiques, semi-persistantes et dentelées (3 à 5 dents de chaque côté).



Fleurs regroupées en inflorescences terminales. Plante dioïque : fleurs blanchâtres pour les pieds femelles et jaunâtres pour les pieds mâles.



Fruits : akènes plumeux à aigrette blanche. Pollinisation et dispersion par le vent. Fructification dès l'âge de 2 ans. Semence à durée de vie d'environ 5 ans. Germination rapide en bonnes conditions d'humidité (1 à 2 semaines).



Système racinaire important lui permettant de développer des souches vivaces. Après coupe, reprise par bouturage ou drageonnage.



© S. HUDIN



Confusion possible avec l'arbousier (*Arbutus unedo*) qui se distingue par ses feuilles finement denticulées. Production jusqu'à 1,5 millions de graines par pied femelle.

J F M A M J J A S O N D

Spartina anglica

L



© A.CAILLON - CBNSA



© J.LEBAIL - CBN Brest



© équipe RNBA

Spartine anglaise

Poacées

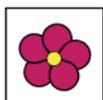


Hybride fertile de *Spartina maritima* et de *Spartina alterniflora*

Plante halophile découverte en 1998 dans la baie de l'Aiguillon (prés salés) et qui s'est largement étendue depuis



Graminée vivace de 50 à 130 cm de hauteur. Elle possède des feuilles vert clair longues de 12 à 37 cm, larges de 4 à 15 mm et une ligule formée d'une rangée de poils longs de 1 à 2 mm.



L'inflorescence est composée de 4 à 8 épis atteignant 25 cm de longueur, composés d'épillets longs de 13 à 19 mm.



La plante produit des graines qui seront dispersées durant les marées.



Elle possède de longs rhizomes qui lui permettent de s'étendre rapidement. Des fragments peuvent s'en détacher suite à l'action mécanique des marées, et donner naissance à de nouvelles colonies.

32



Confusion possible avec la Spartine maritime : chez *Spartina maritima*, l'angle formé par les feuilles avec la tige est très aigu, les limbes sont enroulés presque sur toute leur longueur et ils sont rapidement caducs (il suffit de tirer légèrement sur une feuille pour la détacher) ; chez *Spartina anglica*, l'angle feuilles/tige est beaucoup plus ouvert, le limbe est plan et très persistant (il faut tirer fort pour le détacher de la tige).



Nuisances environnementales :
interférence dans les écosystèmes
et banalisation de la biodiversité

Impact sur les usages et les
activités :
paysages, économie et santé

Espèces exotiques animales

Ce qu'il ne faut pas faire

 **ACHETER** ces animaux

 Les **DEPLACER** ou les

INTRODUIRE dans le milieu naturel



Réglementé par le
Code de l'Environnement

34

 **IMPROVISER**
des **INTERVENTIONS** de lutte

Des précautions techniques sont nécessaires



APPLIQUER des
PRODUITS CHIMIQUES

Interdiction en zone humide, dans ou proche
d'un cours d'eau, d'un fossé...

Ragondin (*Myocastor coypus*)



Le Ragondin adulte pèse en moyenne 6 kg. C'est un gros rongeur semi-aquatique « mi castor-mi rat ». Les pattes arrières sont puissantes et pourvues de pieds palmés (sauf le doigt extérieur) alors que les pattes avant sont courtes et équipées de doigts agiles.

Rat musqué (*Ondatra zibeticus*)



Le Rat musqué adulte est plus petit, il pèse en moyenne 1 kg. Sa fourrure est plus épaisse que celle du Ragondin. Les pieds ne sont pas palmés mais sont bordés de soies natatoires. La queue est aplatie latéralement.

Ragondin et Rat musqué

Mammifères

L'un est originaire d'Amérique du Sud (le Ragondin), l'autre provient d'Amérique du Nord (le Rat musqué).

Tous deux furent introduits en France fin 1800 début 1900 dans un but économique : la production de la fourrure.

Echappées d'élevages ou lâchées volontairement, ces deux espèces ont progressivement colonisé la majorité de l'hexagone. Leurs capacités de reproduction et le manque de prédateurs naturels entraînent systématiquement leur prolifération.

Le Marais Poitevin est entièrement envahi depuis les années 80.

Les Ragondins et les Rats musqués sont herbivores. En surnombre, ils causent d'importants dégâts sur les cultures comme le maïs, le blé ou le tournesol ainsi que sur les prairies.

D'autre part, ils creusent des terriers qui fragilisent les berges.

Devant l'importance de leurs déprédations, ces espèces sont classées nuisibles et leur lutte est rendue obligatoire chaque année par arrêté préfectoral. Le contrôle des populations a lieu par piégeage et par tir au fusil.



Ces rongeurs sont potentiellement porteurs de la maladie de type Leptospirose. La vaccination est conseillée pour les personnes en contact régulier avec l'eau.

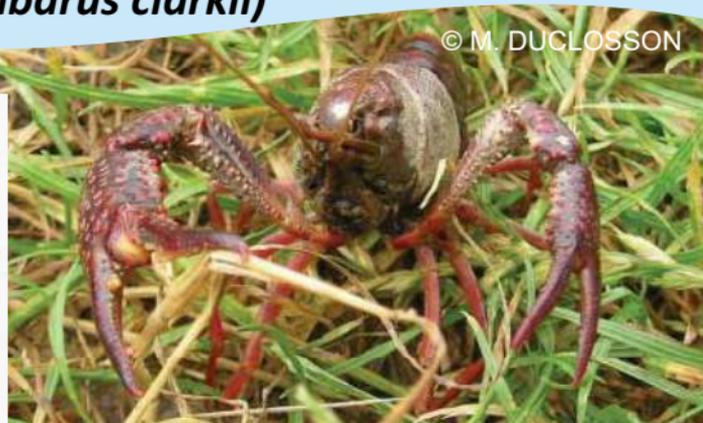
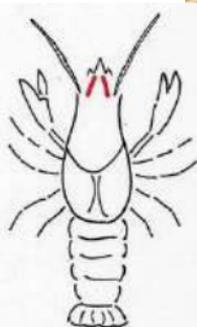
Ecrevisse américaine (*Orconectes limosus*)



© M. BRAMARD -ONEMA

Couleur brun-vert avec marques brun-rouge sur le dessus des segments abdominaux.
Taille moyenne : 8 à 10 cm.

Ecrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*)



© M. DUCLOSSON

Couleur gris à rouge foncé. Ponctuations rouges très marquées sur le corps et les pinces. Grandes pinces.
Taille : dépasse les 10 cm (jusqu'à 150 cm).

Les Ecrevisses

Crustacés

Deux espèces d'écrevisses invasives sont présentes dans le Marais poitevin. Toutes deux ont pour origine l'introduction volontaire par l'homme pour la pêche de loisir et la consommation.

Leur schéma invasif est basé sur une forte capacité de reproduction et un régime alimentaire herbivore à omnivore. Leur surpopulation entraîne l'appauvrissement de la richesse biologique aquatique. De plus, ces espèces creusent des terriers et contribuent à déstructurer les berges.

Ecrevisse américaine

Originnaire de la côte Est des Etats Unis, elle se développe dans le Marais poitevin à partir des années 1940-1960.

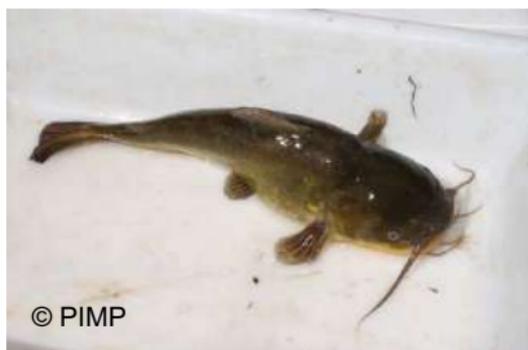
Rapidement invasive, l'écrevisse américaine semble s'être stabilisée par la suite pour atteindre un niveau de densité moins important aujourd'hui, au profit de l'Ecrevisse de Louisiane.

Ecrevisse de Louisiane

Elle provient du Sud-Est des Etats-Unis. Sa colonisation dans le Marais poitevin est récente et date des années 1999-2000. Les impacts de cette espèce sont spectaculaires avec par endroit, la disparition d'une grande partie de la végétation aquatique et une diminution notable de la faune aquatique.

Ces deux espèces sont susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques. Elles sont classées parmi les espèces indésirables. Leur remise à l'eau et leur transport à l'état vivant sont notamment interdits (Code de l'Environnement).

Poisson chat (*Ictalurus melas*)



Peau lisse et glissante (absence d'écailles) de couleur verdâtre foncé.

Présence de 8 barbillons autour de la bouche.

Les nageoires pectorales et la dorsale sont toutes pourvues d'un aiguillon.

Taille moyenne : 15 à 20 cm.



Dans leurs premières semaines d'existence, les jeunes poissons chats se déplacent regroupés en une boule dense d'aspect noir, évoluant à la surface des eaux.

Poisson chat

Poissons

Le Poisson chat est originaire d'Amérique du Nord. Introduit en France à la fin du XIXème, ce poisson se développe graduellement dans le Marais poitevin, de l'Ouest vers l'Est, à partir des années 80.

La partie la plus orientale du Marais poitevin ne sera envahie qu'en dernier lieu, dans les années 2000.

L'espèce est extrêmement prolifique avec un régime alimentaire omnivore et opportuniste. Elle consomme les oeufs et les alevins des autres poissons.

Les résultats de pêche présentent le poisson chat comme étant toujours en surdensité avec un fort impact sur la biodiversité aquatique, cumulé avec celui des autres espèces exotiques envahissantes.

Le Poisson chat est une espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques. Il est classé parmi les espèces indésirables. Sa remise à l'eau et son transport à l'état vivant sont notamment interdits (Code de l'Environnement).

Une autre espèce proche est également présente dans la Sèvre niortaise et certains canaux. Il s'agit du Silure glane. Son statut d'espèce envahissante est encore controversé et il pourrait même être considéré comme un prédateur efficace du Poisson chat.



La pique des aiguillons est très douloureuse, voire même, source d'infections.

Perche arc-en-ciel (Lepomis gibbosus)



Couleurs vives marquées par le bleu, le vert et le jaune orangé. Présence d'une tache rouge en arrière de l'oeil chez les mâles (tache sombre chez la femelle).

Les écailles sont rugueuses et la nageoire dorsale est épineuse.

Taille moyenne : 10 à 15 cm maximum.

Perche arc-en-ciel ou Perche soleil

Poissons

Originaires d'Amérique du Nord, la Perche arc-en-ciel fut introduite en Europe à la fin du XIX^{ème} siècle comme poisson d'agrément destiné à peupler les aquariums et les bassins.

L'espèce va suivre le schéma classique des introductions, volontaires ou non, dans les milieux naturels.

Elle est présente dans le Marais poitevin depuis le développement des introductions d'espèces piscicoles dans les années 1900.

La Perche arc-en-ciel aime les eaux calmes, les bordures des cours d'eaux ou encore les étangs. C'est un poisson omnivore, doté d'un appétit vorace qui peut se retrouver en surnombre et participer à la surprédation de la microfaune piscicole.

Ce poisson est une espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques. Il est classé parmi les espèces indésirables. Sa remise à l'eau et son transport à l'état vivant sont notamment interdits (Code de l'Environnement).

Tortue de Floride
(*Trachemys scripta elegans*)



Carapace vert olive à vert foncé, marginalisée de teintes claires à jaunes. Tâches rouges en arrière des yeux et lignes jaunes sur le cou et la tête.

Taille : entre 10 et 20 cm de long. Les mâles sont plus petits que les femelles.

Tortue de Floride

Reptiles

Espèce sud-américaine, la Tortue de Floride est massivement importée en Europe à des fins commerciales, destinée aux particuliers. Mais l'animal qui vit plusieurs dizaines d'années devient vite encombrant. Il est alors souvent introduit dans le milieu naturel, dans l'esprit de lui faire recouvrer sa liberté. Ce phénomène a disséminé l'espèce dans toute la France et le Marais poitevin n'y a pas échappé, avec des observations ponctuelles depuis plus de 20 ans.

La Tortue de Floride s'adapte particulièrement bien dans nos zones de marais et entre vite en compétition avec la Cistude d'Europe (tortue aquatique locale) lorsque cette dernière est présente.

L'action cumulée des différentes espèces prédatrices introduites (Tortue de Floride, écrevisses d'Amérique, Poisson chat ...) contribue à la disparition de la biodiversité locale par les effets conjugués de la compétition et de la prédation.

L'importation de la Tortue de Floride est interdite en Europe depuis 1997. Cependant, d'autres espèces proches continuent d'être commercialisées.



La Tortue hargneuse (*Cheydra serpentina*) a déjà été observée dans le Marais poitevin. Elle peut peser plus de 10 kg et est extrêmement agressive.

Moule zébrée (Dreissena sp)

Aspect d'une petite moule mais de forme plus triangulaire.

Couleur jaune verdâtre à brun-jaune.



La coquille est parsemée de petites lignes brunes qui se dessinent en zig-zag.

Taille : 20 à 40 mm de longueur.

Corbicules (Corbicula sp)



© N. PIPET - IIBSN



© M. BRAMARD - ONEMA

Aspect d'une palourde de couleur crème à brun noirâtre selon les espèces.

Les coquilles sont parcourues de stries sur toute leur surface et mesurent 20 à 30 mm de long.

Moule zébrée

Mollusques

Ce bivalve a pour origine la mer Caspienne. Il a été transporté par le trafic maritime, fixé sur les coques de bateaux et surtout dans les eaux de ballast.

La Moule zébrée est observée dans le Marais poitevin dans les années 90. On la trouve principalement sur les parties aval des axes hydrauliques là où les organismes sont accumulés par les courants, dans les zones douces comme saumâtres (le tiers inférieur du Marais poitevin).

L'espèce se fixe et croît en amas denses sur les supports les plus divers : branches, pierres, bateaux, ouvrages hydrauliques, canalisations...

De nombreuses nuisances sont alors constatées : dysfonctionnement d'ouvrages, obturation de canalisations et coûts d'entretien plus élevés.

Les densités d'amas de Moule zébrée sont aujourd'hui de plus en plus importantes.

La Moule zébrée entre en compétition directe avec les autres espèces locales filtrantes et consommatrices de phytoplancton.

Corbicules sp

Mollusques

Outre l'aire d'origine qui est différente (les corbicules sont originaires d'Asie et d'Afrique), l'historique et les impacts des corbicules sont similaires à ceux de la Moule zébrée.

Les corbicules colonisent l'Europe depuis les années 80. Dans le Marais poitevin, *Corbicula fluminea* serait présente depuis la fin des années 90.

Crépidule commune (Crepidula fornicata)



Gastéropode marin.

Coquille brun-clair sur le dessus à tendance violacée, légèrement spiralée disposant d'une demi-cloison interne.

Couleur intérieure blanc nacré.

Longueur : 5 cm maxi.

Formation en colonies denses fixées sur des supports divers ou à même le substrat marin. Les individus sont agglomérés les uns sur les autres. Cet effet de superposition est caractéristique de l'espèce.

Crépidule commune *Mollusques* **ou berlingot de mer**

Ce gastéropode est originaire de la côte Ouest américaine.

La Crépidule commune a été introduite à la fin du XIX^{ème} siècle en Angleterre suite à l'importation d'huîtres, puis arrivée d'Angleterre vers la France lors du débarquement de la seconde guerre mondiale.

Les échanges ostréicoles des années 1950 à 1970 ont largement contribué à la dissémination de la crépidule le long des côtes atlantiques françaises.

Dans le Marais poitevin, la crépidule est présente dans tous les milieux marins : Baie de l'Aiguillon, façades rocheuses et côtes sableuses.

Ce gastéropode se nourrit de plancton qu'il filtre dans l'eau.

Il a une forte dynamique de population. On peut trouver jusqu'à 10 000 individus au mètre carré, ce qui correspond à une couverture totale du milieu.

A ces niveaux de densité, les crépidules entrent directement en compétition avec les coquillages locaux et d'élevage : compétition alimentaire et compétition des espaces de fixation des mollusques d'élevage (huîtres et moules).

Des campagnes de dragage peuvent être organisées pour limiter l'impact des crépidules, notamment dans les zones ostréicoles.

Frelon asiatique (Vespa velutina)



Aspect typique du frelon.
Tête noire et visage jaune orangé.
Thorax entièrement noir.
Dessus de l'abdomen noir avec bandes jaunes dont une large à l'arrière.
Extrémité des pattes jaune.
Taille : entre 17 et 32 mm de long.

Le Frelon asiatique construit un gros nid globuleux souvent haut perché dans les arbres. Il abrite la colonie constituée d'adultes et de larves. Les plus gros nids atteignent 1 m de hauteur et 80 cm de large.



Ne pas confondre le Frelon asiatique et le Frelon européen. Ce dernier fait partie de notre faune locale. Il est un peu plus gros et l'abdomen est presque entièrement jaune avec des dessins noirs.

Frelon asiatique (ou Frelon à pattes jaunes)

Insectes

Le Frelon asiatique est originaire d'Asie centrale et d'Asie du Sud-Est. Il est introduit involontairement en France (Lot et Garonne) en 2004.

En 2011, l'espèce a colonisé 50% de la France (moitié sud-ouest).

On trouve le Frelon asiatique dans le Marais poitevin depuis 2009.

C'est un prédateur qui nourrit ses larves carnivores avec des morceaux d'insectes. Les adultes consomment toute matière sucrée provenant des fleurs, des fruits ou du miel volé aux abeilles.

L'espèce est en phase de colonisation et son développement est spectaculaire, à l'image de la taille des gros nids qu'elle confectionne dans les arbres.

Au cours de l'été, au moment où il y a le plus de larves à nourrir, le Frelon asiatique se spécialise sur la capture des abeilles. L'impact économique sur les ruchers est alors important.

Devant cette invasion et les méfaits causés aux ruchers, les apiculteurs et les pouvoirs publics se mobilisent pour développer des principes de lutte basés sur le piégeage : Méthode non validée actuellement par les scientifiques car de nombreuses espèces d'insectes locaux trouvent la mort dans ces pièges.

50



La piqûre du Frelon asiatique est douloureuse.
Comme pour toute piqure d'hyménoptère,
les personnes allergiques doivent rester très vigilantes.

Glossaire

Aériefère : désigne un organe rempli d'air.

Alterne : disposition des feuilles placées alternativement et non face à face.

Amphibie : désigne une plante capable de se développer sur terre ou dans l'eau.

Cannelé : strié, rainuré dans le sens de la longueur.

Capsule : fruit sec contenant de nombreuses graines ; il s'ouvre par des fentes ou par des pores.

Eperon : Partie modifiée d'un pétale formant à une excroissance en forme de tube plus ou moins long. Souvent rempli de nectar.

Filiforme : désigne une feuille très fine, allongée.

Herbacé : désigne une plante dont les parties aériennes sont tendres et non pérennes. En opposition à ligneux.

Invasive : se dit d'une espèce exotique envahissante.

Lancéolé : en forme de fer de lance.

Limbe : partie de la feuille située à la suite du pétiole. Il est en général très étalé, lui permettant de capter la lumière.

Penné : désigne une feuille formée de segments de part et d'autre de la nervure principale, comme une plume.

Pétiole : partie amincie de la feuille reliant le limbe à la tige.

Rhizome : tige souterraine ou affleurante, généralement horizontale et émettant des racines et des tiges.

Sessile : se dit d'une feuille dépourvue de pétiole, dont le limbe est directement inséré sur la tige.

Stipule : mini-feuille présente au niveau du point d'insertion de la feuille sur la tige. Peut être foliacée, glanduleuse, épineuse...

Verticillé : implanté autour de la tige, sur des niveaux successifs.

Contacts

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN)

Maison du Département – BP 531 - 79021 NIORT cedex

☎: 05 49 06 79 79 / www.sevre-niortaise.fr

nicolas.pipet@sevre-niortaise.fr

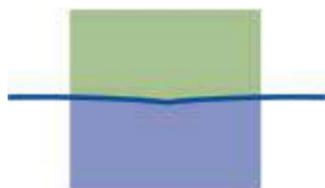
Parc interrégional du Marais poitevin (PIMP)

2 rue de l'Eglise – 79510 Coulon

☎: 05 49 35 15 20 - www.parc-marais-poitevin.fr

x.baron@parc-marais-poitevin.fr

Financement PITE *



Etablissement public
du Marais poitevin

*Programme
des Interventions
Territoriales de l'Etat

Remerciements à l'attention de
toutes les personnes qui ont
contribué à l'élaboration de ce guide
et à la fourniture des images.



Les principales espèces exotiques envahissantes du Marais poitevin - Flore & Faune -

Ce guide à caractère non exhaustif décrit les principales espèces exotiques envahissantes rencontrées sur le territoire du Marais Poitevin. Divisé en trois parties, plantes aquatiques, plantes terrestres et animaux, cet ouvrage se veut avant tout pratique, avec des descriptions simples et organisées, des illustrations pertinentes et un format de poche.



Edition : juin 2012



I.I.B.S.N.



Ensemble, développons un territoire exceptionnel